



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

## Conseil exécutif

---

**Vendredi 29 avril 2016**

Local 2419, pavillon Charles-De-Koninck

Siège social de la Corporation

9h30 à 11h58

---

### Ordre du Jour

1. **Ouverture**
2. **Lecture et Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des Procès-Verbaux antérieurs**
4. **Président**
  - A. Mot général
5. **Vice-président aux finances**
  - A. Finances de l'AED
  - B. Restructuration
  - C. Comités
  - D. Évènements à venir
6. **Vice-présidente aux affaires académiques**
  - A. Deux volets du mandat
  - B. Liste des mandats
  - C. Relations avec la Faculté
  - D. Mentorat
7. **Vice-président aux affaires professionnelles**
  - A. Tâche en général
8. **Vice-présidente aux affaires externes**
  - A. Tâche en général
  - B. Camps des associations
  - C. CADED
9. **Vice-président aux affaires internes**
  - A. Assemblées générales



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

- B. Procès-verbaux
- C. Règlements généraux
- D. Comités
- E. Chansons
- 10. Vice-présidente aux communications**
  - A. Site internet
  - B. AED Diffusion
- 11. Vice-présidente aux affaires sportives**
  - A. Les équipes intra-murales
  - B. Les jeux interfacultaires
- 12. Vice-président aux affaires socioculturelles**
  - A. L'entente
- 13. Fin de mandat de l'exécutif**
- 14. Varia**
- 15. Fermeture**

**Étaient présents:**

Christophe Tassé-Brault	Président sortant
Philippe St-Hilaire	Vice-président aux finances sortant
Francis Paradis	Vice-président aux affaires professionnelles sortant
William Bérubé	Vice-président aux affaires internes sortant
Andréanne Baribeau	Vice-présidente aux affaires académiques sortante
Marie-Philippe Lavoie	Vice-présidente aux affaires externes sortante
Sarah-Michelle Pigeon	Vice-présidente aux affaires sportives sortante
Gabriel Caire	Vice-président aux affaires socio-culturelles sortant
Véronique Bolduc	Vice-présidente aux communications sortante
Carol-Ann Racine	Vice-présidente aux finances
Maude Mercier	Vice-présidente aux affaires professionnelles
Virginie Dallaire	Vice-présidente aux affaires internes
William Matte	Vice-président aux affaires académiques
Thibaud Daoust	Vice-président aux affaires externes
Simon Gadbois	Vice-président aux affaires socio-culturelles
Shanna Boudreault	Vice-présidente aux communications



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

## **1. Ouverture**

Christophe propose l'ouverture à 10h06  
La proposition est appuyée par Andréanne  
→ La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour**

Christophe fait la lecture de l'Ordre du jour

William Bérubé propose l'adoption de l'Ordre du jour  
La proposition est adoptée par Virginie

## **3. Adoption des Procès-verbaux antérieurs**

William Bérubé propose l'adoption complète des procès-verbaux antérieurs  
La proposition est adoptée par Carol-Ann.

## **4. Président**

### **A. Mot général**

Christophe énonce l'importance, lors des conseils exécutifs, du décorum, de lever la main, de la bonne atmosphère. Il précise qu'il est normal, que tout au long de l'année au sein de l'association, il n'y aille pas l'unanimité. Il faut voter avec nos convictions.

Vu les modifications dans la Charte, Christophe précise qu'il faudra mettre un point dans les prochains ordres du jour pour savoir qui rédige les procès-verbaux.

Christophe énonce également qu'après confirmation lors d'une rencontre avec la faculté en lien avec le fond d'investissement étudiant, il y aura remboursement des frais encourus pour les Codes civils et le site internet de l'Association.

## **5. Vice-président aux finances**



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

**A. Finances de l'AED**

Andréanne se questionne sur le montant total de commandite.

Philippe réplique qu'ils ont eux des revenus de 99 000\$ cette année, contrairement à l'an dernier où il y avait eu un revenu de 130 000\$. Celles-ci diminuent d'années en années, ce qui risque de se poursuivre pour les années à venir également d'où pourquoi plusieurs activités ont été bloquées.

William Matte demande ce qui doit être à surveiller par les prochains exécutants.

Gabriel rejoint le Conseil exécutif conjoint à 10h14.

Philippe réplique que selon lui le poste de VP aux communications n'engendre aucun frais normalement, le poste de VP externe inclut des frais de représentation et les frais en lien avec la CADED, le poste de VP aux affaires professionnelles n'engendre en tant que tel aucun frais puisque ceux-ci sont déboursés par les cabinets, qu'il amène plutôt des revenus avec la journée carrière (4 000\$) et les wine-meeting (1 400\$). Le poste de VP aux affaires sportives amène de grandes dépenses au début de l'année.

Sarah-Michelle rajoute que l'AED a déboursé une partie des frais (15%) pour les diverses équipes sportives cette année et que ce sera à l'AED entrant de voir s'ils désirent refaire la même chose.

Philippe poursuit en mentionnant que l'AED paye au départ complètement les frais et se fait rembourser par les étudiants participant, toutefois la problématique est que tout le monde ne paye pas. Le linge facultaire a également été problématique cette année car il y a eu beaucoup d'argent comptant ce qui n'était pas toujours évident pour en effectuer un suivi et qu'il est nécessaire d'avoir quelque chose de plus structuré pour la prochaine année. Il poursuit avec le poste de VP aux affaires académiques qui engendre uniquement des frais avec les Codes civils et le concours oratoire, le poste de VP aux affaires internes engendre des coûts pour les agenda et la soirée des comités, le poste de VP aux affaires socioculturelles amène des dépenses pour la boisson dans les bars et le linge facultaire également puisque cette année cette tâche fût prise en charge par la VP aux affaires sportives et le VP



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

aux affaire socioculturelles.

William Bérubé réitère la problématique liée à la gestion de l'argent comptant cette année et qu'il faudrait absolument trouver une solution pour gérer les dépôts pour la prochaine année.

Philippe poursuit avec le poste de représentant de première année qui engendre des coûts lors du Tailgate, de la cabane à sucre et du voyage à Ottawa. Il affirme que cette année ce fût problématique car il y avait de l'argent comptant partout, donc très difficile à gérer. Il précise en informant qu'avec le Tailgate, ils ont fait un gain de 100\$ grâce à la commandite d'un cabinet, tandis que pour le voyage à Ottawa, qui initialement était un voyage pour 56 étudiants mais que finalement vu l'engouement pour l'activité le nombre fût doublé, l'AED s'est endetté. En permettant d'amener 112 personnes, cela a entraîné un déficit et de nombreuses complications sur place auxquelles ils n'ont toujours aucune réponse. La cabane à sucre a eu une faible taux de participation cette année et a amené une perte de 170\$ ce qui s'équilibre en partie avec le Tailgate.

Philippe explique également la situation actuelle de la conseillère en emploi où avant il fallait faire affaire directement avec le SPLA, mais depuis la demande de l'AED en 2011 que quelqu'un s'occupe des étudiants de la Faculté de droit, une conseillère en emploi a été attirée. Cet ajout a engendré des coûts de 30 000\$ à la Faculté dont l'AED payait une partie ainsi que le SPLA. Après avoir fait pression pour que la conseillère soit à temps plein, le coût a considérablement augmenté le montant couvert par l'AED.

Andréanne affirme que dépendant si l'AED débourse un pourcentage du montant ou s'il y a une entente fixe avec la Faculté et le SPLA, cela peut jouer au niveau du contrôle que l'AED a sur le tout.

William Bérubé explique qu'il passe le flambeau au prochain exécutif et que rien ne les empêche d'arriver avec une position différente, que c'est à eux d'en faire le choix.

William Matte demande s'il y a un montant maximale qui devrait être alloué pour la conseillère en emploi avec les dépenses qui sont déjà effectuées par



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

l'association ou non, par exemple on paye 6 000\$ est-ce qu'on pourrait déboursier 10 000\$ vu que les revenus de l'AED descendent ?

Gabriel affirme que selon lui la conseillère en emploi travaille pour la Faculté et que l'AED n'a aucun contrôle, donc qu'il n'y a aucun point que l'association débourse un montant. La conseillère est à la Faculté et répond à la Faculté, c'est donc au nouvel exécutif de voir si cela vaut la peine. Il propose, vu la descente des revenus, d'augmenter les cotisations étudiantes. Il faut assurer une pérennité puisqu'il y a de moins en moins de revenus et il ne faudrait à long terme créer de mauvaises surprises.

Andréanne croit qu'il est inutile de recommencer la conversation sur le sujet, qu'il faut avoir les intérêts des membres en tête car c'est eux qu'ils ont élus les exécutant. Selon elle, il faut prendre en compte l'argument que c'est l'AED qui a demandé d'avoir une conseillère en emploi à temps plein et que le rôle de l'AED était d'obtenir ce service mais pas nécessaire d'en couvrir les coûts.

Véronique demande à Philippe d'expliquer le fait que c'est une question de principe que l'AED débourse une partie des frais, mais que selon elle ce n'est que de l'argent et l'AED ne devrait pas payer.

Philippe réplique que suite à une rencontre avec la Faculté pour discuter du nouveau contrat, il fut demandé que l'AED débourse le 1/3 des coûts et que cela était ferme. Lors de la rencontre, il a toutefois mentionné que les finances de l'AED étaient serrées, mais la réponse de la faculté fut que c'était une question de principe surtout que c'était l'AED qui avait demandé que la conseillère soit à temps plein.

Christophe précise que si ce n'est pas l'AED qui débourse les frais ce seront les étudiants et qu'aux autres Universités les coûts sont similaires et parfois même déboursier par les étudiants également.

William explique que le procès-verbal qui en parlait a eu lieu en huis clos car il était en pleine négociation mais qu'il peut nous les transmettre sans que cela devienne public.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Philippe propose de fermer le dossier et de poursuivre. Il indique que le Président, le VP aux affaires professionnelles et le VP aux finances sont les administrateurs légaux actuellement et que dans environ deux semaines, tous les chèques seront reçus. Suite à une réforme des dénominations sociales des comités qui devront apparaître au registraire, tout ce qui est compte de banque sera à la charge de la VP aux finances, qui déterminera également les signataires des différents comptes. Le nouveau fonctionnement permettra de pouvoir faire le changement de signataires sans avoir à faire avec les anciens membres des comités. Il propose de faire changer les administrateurs légaux afin d'inclure la VP aux affaires internes afin de rendre plus simple les relations avec le BEC pour apparaître dans le registraire des entreprises. Il propose également puisque le nouveau président est à l'étranger de mettre quatre personnes au registraire des entreprises (VP aux affaires internes, VP aux finances, Président et une autre personne), ce qui permettrait de signer les résolutions pour faire les changements chez Desjardins et de simplifier les procédures.

Thibaud demande si le budget va être terminé dans deux semaines

Philippe confirme.

- B. Restructuration (caduc)
- C. Comités (caduc)
- D. Évènements à venir (caduc)

#### **6. Vice-présidente aux affaires académiques**

Andréanne explique que la rentrée scolaire est une grosse partie de son mandat avec l'entrée des nouveaux étudiants. Elle poursuit en expliquant que dans le cadre de son poste elle reçoit de nombreuses questions mais parfois celles-ci sont reçues pas d'autres exécutants. Il est primordial de ne pas y répondre et de les transférer au VP aux affaires académiques afin de ne pas donner des mauvaises informations car cela engage l'image et l'intégrité de l'AED. Dès qu'il y a une question sur un cours ou sur le cheminement, il est important de transférer car la responsabilité de l'AED peut être engagée.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Andréanne explique également ses inquiétudes par rapport au poste de représentant aux affaires académiques dans le nouveau comité de Droit notarial par rapport aux informations qui peuvent être données aux étudiants car s'ils sont mal informés, cela va retomber sur l'AED.

Carol-Ann propose que le VP aux affaires académiques soit à toutes les rencontres du comité.

Andréanne réplique que cela n'empêcherait pas de donner les informations quand même aux étudiants

William Matte précise que de toutes façons ils auront les mains liées, et qu'ils devront passer par le VP aux affaires académiques.

Gabriel affirme toutefois que l'Assemblée générale a parlé, elle est souveraine et on ne peut la contourner et empêcher que le comité agisse. Il faut essayer de faire fonctionner le tout afin qu'il n'y ait pas de problème.

Andréanne réplique que selon elle le poste est inutile car il y a des informations trop précises qui seront difficiles de transmettre aux étudiants sans en donnant des mauvaises.

Christophe affirme que le rôle des exécutants est de promouvoir et mettre en œuvre les décisions prises en assemblée générales. Il faut mettre en œuvre et agir de façon conséquente.

Andréanne précise que ce n'est uniquement son avis, que les étudiants ont voté et que c'est eux qui décident.

Andréanne poursuit en indiquant que durant l'année il y a eu deux décisions. Premièrement, concernant le cheminement éclaté qui est observé depuis quelques temps. Elle recommande que les étudiants fassent les 30 crédits recommandés en première année, et que le VP aux affaires académiques se doit de diriger les étudiants vers le cheminement régulier. Cette décision a été faite dans l'intérêt des étudiants suite à une prise de position de l'AED et les exécutants futurs se doivent de la respecter. Suite à de nombreuses problématiques lors des choix de cours des étudiants au Baccalauréat, l'AED a





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

également pris position de bloquer certains cours supplémentaires aux étudiants du BIAPRI, dont sociologie du droit. On doit favoriser l'intérêt de nos membres dans les cours qui sont en demande afin qu'ils aient priorité. De plus, concernant l'affichage des moyennes des cours, les professeurs doivent cocher afin de l'afficher ce que la majorité ne sait pas. L'AED a également pris position que les professeurs soient obligés de mettre la moyenne, et il est important d'amener cette position lors de la prochaine rencontre avec le vice-doyen pour qu'il connaisse l'orientation de l'AED sur les diverses questions.

Andréanne poursuit en expliquant le principe de la souveraineté académique où les professeurs sont libres de faire ce qu'ils veulent tant qu'ils respectent la description de cours, ils sont ainsi maîtres de leur cours.

William Bérubé précise que la seule chose dans laquelle l'AED a un certain pouvoir, c'est dans la description globale du cours.

Christophe précise que l'on a un impact et qu'il est important, pour maintenir un réel impact d'avoir une bonne relation avec les instances facultaires

William Bérubé rappelle que l'AED ne doit simplement pas être naïf car la faculté ne travail pas contre nous, mais il est normal qu'il travaille pour eux. Ils ont évidemment des objectifs en tête, personne n'est là pour aider personne mais plutôt mettre à terme son objectif.

Gabriel explique que parfois les intérêts ne sont pas les mêmes, mais parfois oui. Lorsque des montants d'argent sont en jeu, il faut être conscient que les intérêts ne seront pas les mêmes, mais non ne sommes pas à la merci de la Faculté.

Christophe précise qu'il faut garder en tête qu'on est la voix des étudiants et qu'il faut les représenter.

Marie-Philippe précise également l'importance des relations avec la faculté et d'être crédible. La faculté a été à l'écoute de l'AED cette année, qu'ils ont eu de bonnes relations, particulièrement en lien avec la reconnaissance de crédit.

Andréanne affirme que les relations ne sont pas conflictuelles et qu'elle est fière



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

car il est important d'être crédible au sein des instances facultaires et c'est également dans l'intérêt de nos membres.

**A. Deux volets du mandat**

1. Fournir des services, des prestations de services (Art.2101 C.c.Q.)
2. Représentation auprès des instances facultaires des membres

**B. Listes des mandats (caduc)**

**C. Relations avec la faculté (caduc)**

**D. Mentorat**

Andréanne précise qu'il est important de s'informer de ce que les autres exécutants font, qu'ils soient au courant où se situe par exemple le centre de mentorat.

Christophe précise qu'il est important de raconter ce qui se passe avec les divers postes, pour que les autres soient au courant.

Andréanne affirme que même si parfois cela ne nous intéresse pas, il est important de communiquer et de se garder au courant.

**7. Vice-président aux affaires professionnelles**

**A. Tâches générales**

Francis affirme que lorsqu'on fait affaires avec des partenaires, le taux de participation est très important afin de pouvoir intéresser le plus grand nombre de gens possible. De plus, lorsqu'aucun des exécutants ne sont présent aux activités, cela paraît mal, il est donc important qu'ils soient présents aux conférences et cocktails.

Carol-Ann quitte le conseil exécutif conjoint à 10h57.

Véronique précise qu'à certains cocktails cela peut rapidement créer des malaises lorsqu'il n'y a pas beaucoup de monde. Les partenaires se déplacent, dépensent un montant considérable pour ceux-ci, il est donc important d'être présent, d'être respectueux.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Francis explique également que la journée carrière est un grosse journée où l'aide des autres exécutants est nécessaire puisqu'il y a plusieurs petites détails, beaucoup de choses à gérer. Il réitère également l'important d'être courtois et honnête avec les commanditaires. Pour le guide des commandites, tous les exécutants doivent écrire un texte pour leurs diverses activités, incluant une courte description et le montant demandé. Il précise qu'il est important de faire un bon travail avec le guide car c'est le premier contact officiel du nouvel exécutif avec les différents commanditaires.

Andréanne indique également que si les activités reviennent à chaque année, il est possible d'augmenter les coûts.

Francis réplique toutefois qu'on ne peut pas non plus tout augmenter. Il réitère qu'il est particulièrement important d'être honnête avec les commanditaires. Lorsqu'on vend une commandite, cela représente beaucoup d'argent et il est important qu'il n'en ressorte pas déçu. Il est ainsi primordial d'être véritable avec la réalité des commandites.

Andréanne affirme qu'il est important de promouvoir la diversité dans les activités pour les étudiants, car la réalité est qu'il y a de moins en moins de participation et les gens le remarquent. Elle précise que de faire venir un conférencier pour cinq personnes ne vaut pas la peine et ne paraît pas bien. Selon elle, une piste de solution serait de plus promouvoir les événements que la Faculté organise qui sont très intéressants et diversifiés, de mettre de l'avant leurs conférences également.

Christophe propose également comme piste de solution d'utiliser des plus petits locaux.

Francis réplique qu'il serait intéressant d'utiliser d'autres formules, telles que des tables rondes.

## **8. Vice-présidente aux affaires externes**

### **A. Tâches générales**



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Marie-Philippe affirme que souvent les gens pensent que les caucus de la CADEUL ne sont pas importants, mais elle précise que le VP aux affaires externes pourra arriver avec des événements, des nouvelles idées qui sont très utiles. Elle explique que les ressources de la CADEUL sont très intéressantes, mais qu'elles ne sont pas assez connues, ni assez utilisées. Selon elle, il serait important de leur permettre une certaine visibilité, afin de faire connaître les ressources.

#### **B. Camps des associations**

Marie-Philippe poursuit en indiquant que le Camps des associations est un événement très pertinent et représente une belle occasion de développer un bel esprit d'équipe et d'apprendre à connaître les autres associations de l'Université. Chaque association fonctionne d'une façon différente et il peut être pertinent de s'informer sur leurs façons de faire les choses. Le Camps permet d'en apprendre sur les différentes ressources, de s'ouvrir et d'en apprendre davantage sur la gestion des activités.

William Bérubé précise que le Camps lui a permis d'en apprendre énormément sur l'organisation d'activités, sur les ressources pertinentes de la CADEUL. Chaque exécutant peut se servir des ressources de la CADEUL.

Andréanne affirme que de son côté, cela lui a permis au niveau de sa table des affaires pédagogiques d'interagir avec les autres associations afin de développer le nouveau profil de recherche qu'il tente d'impliquer au sein de la Faculté, cela permet de faire bénéficier les membres de l'AED.

Marie-Philippe explique que le poste de VP aux affaires externes a une partie représentation mais également une partie ressources, d'aller chercher des informations. La CADEUL a de nombreux projets, il peut donc aller y chercher plusieurs informations pertinentes.

#### **C. CADED**

Marie-Philippe poursuit en indiquant que la CADED devrait être à Ottawa pour la prochaine année. L'organisation de cette année fut plutôt manquante, elle ne recommande donc pas de l'avoir à l'Université Laval si



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

l'on est réaliste puisque cela est un peu de dernière minute. Elle précise que dans l'organisation du colloque, il y a quelques réunions mais qu'il n'y a pas tant de responsabilités. Toutefois, le poste est très large, donnant ainsi place à l'innovation, par exemple de contacter une association de Common Law.

## 9. Vice-président aux affaires internes

William précise, tel que l'a mentionné Philippe, que pour l'Agenda facultaire de l'AED, certaines années ils en ont manqués, d'autres années ils y en avaient de trop. Il explique que chaque exécutant doit écrire un texte, décrire les activités et fournir les informations utiles pour les étudiants.

Virginie affirme qu'il faudrait conserver le calendrier afin de mettre de l'avant les diverses activités des comités, du VP aux affaires professionnelles et du VP aux affaires académiques.

William précise qu'à partir du moment où les dates sont choisies, il est important de les mettre dans le calendrier sur le site de l'AED. Il faut donc ainsi primordial d'en informer la VP aux affaires internes afin qu'il n'y ait pas de conflits d'horaires et que les événements soient affichés sur le site internet.

### A. Assemblées générales

William Bérubé explique que ce qui fonctionne c'est le bouche à oreille. Il précise qu'il faut être poli et accessible avec les étudiants, il est important que les gens nous reconnaissent. Il explique également que cette année il n'y a pas eu beaucoup de monde aux AG et qu'ils ont dû offrir de la pizza pour obtenir le quorum. Il est difficile d'avoir beaucoup d'étudiants et il y a un travail à faire pour les attirer plus.

### B. Procès-Verbaux

William Bérubé explique qu'il va falloir choisir à chaque CE qui fait le procès-verbal, vu le changement récent dans la Charte. Il précise qu'il fait une certaine censure et qu'il est important qu'il soit en ligne, accessible à tous. Il faut également les garder en main en tout temps.

Véronique précise qu'elle les envoie aux étudiants en pièces jointes.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

William Bérubé précise également que pour les questions en lien avec les procès-verbaux doivent être envoyés à la VP aux affaires internes.

Andréanne explique qu'il est important de tout noter ce que l'on dit dans les procès-verbaux afin que les étudiants soient bien informés. Elle affirme également qu'il serait important d'aller lire les procès-verbaux antérieurs, de voir ce qu'il s'est dit, décidé.

Véronique précise que souvent il est dit qu'il n'est pas important de lire les procès-verbaux en tant qu'exécutants, mais que c'est le contraire. Il est primordial de les lire puisqu'il peut y avoir différentes interprétations, il est donc important de s'assurer que cela reflète la réalité. Il faut également connaître les prises de positions de l'AED afin de répondre aux étudiants de manière unie.

William Bérubé affirme qu'il a déjà eue des questions de la part des étudiants sur les décisions prises en CE dans les années précédentes. Il affirme également que lorsqu'on présente des rapports par rapport à ce qu'il se passe dans notre poste, il serait important les rédiger et de les envoyer à la personne en charge du procès-verbal, pour simplifier et rendre plus efficace la rédaction.

Andréanne explique que lorsqu'on adopte les procès-verbaux antérieurs, il est important qu'ils représentent ce que l'on disait réellement et d'informer la personne responsable si cela n'est pas le cas.

### C. Règlements généraux

William Bérubé affirme qu'il a la conviction qu'un Conseil d'administration sera créé officiellement pour l'an prochain avec le Comité de révision et d'application de la charte. Il explique également l'important du quorum qui est différent pour la AG spécial lorsque l'on veut faire adopter des modifications à la Charte. Il poursuit en indiquant l'important de ce comité et les nombreuses modifications possibles qui peuvent être faites avec le comité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

#### D. Comités

William Bérubé explique qu'il est important d'être présent auprès des comités, qu'il est important de leur montrer que l'exécutif les soutient et de participer en grand nombre à leurs activités. La VP aux affaires internes a beaucoup de gestions de comités à faire.

#### E. Chansons

William Bérubé affirme que l'exécutif sortant c'est positionné en CE sur le sujet et qu'ils ont décidé qu'on ne peut pas laisser aller, l'exécutif précédent avait décidé qu'on ne pouvait pas empêcher les membres de la chanter, ni voter en AG puisque cela ne fonctionnerait pas. Il précise toutefois qu'il serait pertinent, sans l'amener en AG ou faire de publicité sur la chanson, de participer et mettre de l'avant la campagne de l'Université sur le consentement.

Marie-Philippe explique que ce n'est pas s'en laver les mains, le but est de ne pas la chanter, mais qu'il faut également amener des idées concrètes et poser des actions, comme ce qui a été fait avec la CADEUL avec le «Sans oui c'est non». Elle affirme que le VP aux affaires socioculturelles pourrait partager le vidéo qui comparait l'importance du consentement avec le thé, le comité du GRAAL pourrait rajouter dans leur lettre aux nouveaux étudiants que s'ils se sentent brimés dans leurs droits, les personnes à contactées à l'Université ainsi que la procédure à faire.

Andréanne précise que l'AED a une certaine responsabilité et de promouvoir l'importance du consentement permet de montrer les valeurs de l'AED, qu'il est important de faire de la sensibilisation auprès des étudiants.

### 10. Vice-présidente aux communications

#### A. Site internet

Véronique explique le nouveau site l'internet, la création du forum ainsi que l'important que les gens l'utilisent. Elle précise que cela permettrait de désengorger les pages Facebook des diverses cohortes, mais que malheureusement cette année, la mise en œuvre n'a pas pu être possible vu



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

les nombreuses problématiques avec le site. Elle poursuit en indiquant que le rôle de la VP aux communications est la représentation de l'AED. Elle reçoit régulièrement des courriels et il est important de les transférer à l'exécutant concerné.

#### **B. AED Diffusion**

Véronique explique que le poste implique également de faire connaître l'AED diffusion. Elle précise toutefois qu'il faut faire attention avec la page Facebook de l'Association puisque l'on a un devoir de représentation et qu'il faut avoir une crédibilité. La communication est très importante. L'affiliation avec les autres associations est aussi primordiale, il faut avoir des beaux liens avec eux.

### **11. Vice-présidente aux affaires sportives**

#### **A. Les équipes intra-murales**

Sarah-Michelle explique que les équipes sportives doivent être formées au début de l'année.

#### **B. Les jeux interfacultaires**

Sarah-Michelle précise également que pour les jeux interfacultaires, il est important que les exécutants soient présent afin d'augmenter le taux de participation. Elle explique que le VP aux affaires sportives devra publier les informations en lien avec les jeux d'avance, ce qui a été plus difficile cette année vu le manque d'informations fournies aux associations.

William Bérubé affirme qu'il faut s'intéresser plus aux autres événements sur le campus, par exemple le BièreFest.

Sarah-Michelle précise qu'il est important d'augmenter le taux de participation aux jeux interfacultaires, de promouvoir les jeux. Elle précise qu'il ne faut pas négliger cette partie du poste de VP aux affaires sportives même s'il arrive quelques semaines avant la fin du mandat.





Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

## 12. Vice-président aux affaires socioculturelles

### A. L'entente

Gabriel explique que l'entente doit être négocié rapidement et qu'il ne voit les inconvénients vu qu'on peut aller dans un bar qui offre plusieurs sortes de bières. Il affirme être contente du service reçu cette année. Il poursuit qu'il pourrait être possible pour la prochaine année d'avoir une entente avec la CADEUL, qui aurait un énorme pouvoir de négociation et que lors du choix, il faut prendre en compte aussi avec les autres associations les ententes qu'ils ont si l'on désire organiser des événements avec eux.

William Bérubé explique qu'une entente pourrait également être négocié pour d'autres items, par exemple au niveau des autobus, puisque le pouvoir de négociation serait plus gros devant les entreprises.

## 13. Fin de mandat de l'exécutif

Christophe explique qu'il serait important de faire de CE environ aux deux semaines ou au semaine selon le choix de l'exécutif entrant et que d'ici le retour de notre Président, les anciens exécutants sont disponibles pour préciser les conseils exécutifs. Il précise également que si les nouveaux exécutants ont des questions en lien avec leur mandat, l'AED qu'il n'hésite pas à contacter les exécutants sortants.

Christophe poursuit en indiquant qu'annuellement, l'exécutif entrant décide s'il vote un budget pour que l'exécutif sortant se paye un souper.

Philippe explique qu'il est maintenant au nouvel exécutif de passer au vote.

L'exécutif sortant quitte le local le temps du vote.

Virginie propose d'allouer à l'exécutif sortant un montant de 300.00\$, considérant la qualité du travail effectuer tout au long de l'année.

→ La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'exécutif sortant réintègre le CE.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit  
de l'Université Laval inc.

Virginie réitère la qualité incroyable du travail effectué tout au long de l'année de l'exécutif sortant. Elle les remercie pour tous le temps et les efforts qu'ils ont mis au sein de l'association. Elle les informe de la décision de l'exécutif entrant de leur octroyer un montant de 300.00\$ afin de souligner leur excellent travail.

#### **14. Varia**

Andréanne explique qu'il y a la possibilité de faire un colloque de cycle supérieur et également qu'il est important d'inclure également les étudiants rentrant à l'Hiver.

#### **15. Fermeture**

Gabriel propose la fermeture du Conseil exécutif à 11h56.

La proposition est appuyée par Francis.

→ La proposition est adoptée à l'unanimité.